

Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques

Vers une gouvernance partagée en faveur de la santé et du bien-être

Tenir compte de la santé
améliore l'efficacité de la gouvernance

Une gouvernance plus efficace
améliore la santé

Rapport de la réunion internationale sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques, Adélaïde 2010

La Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques a pour but d'engager l'ensemble des dirigeants et des décideurs à tous les niveaux gouvernementaux – local, régional, national et international. Elle souligne qu'il est plus facile d'atteindre les objectifs gouvernementaux lorsque tous les secteurs tiennent compte de la santé et du bien-être comme étant un élément-clé de l'élaboration des politiques. Ceci est dû au fait que les déterminants de la santé et du bien-être sont extérieurs au secteur de la santé et sont d'ordre social et économique. Bien que de nombreux secteurs contribuent déjà à améliorer la santé, il existe encore d'importantes lacunes.

La Déclaration d'Adélaïde souligne la nécessité d'un nouveau contrat social entre tous les secteurs pour promouvoir le développement humain, le développement durable et l'équité, et améliorer les résultats sur le plan sanitaire. Cela exige une nouvelle forme de gouvernance dans laquelle il existe un leadership partagé au sein des gouvernements, englobant l'ensemble des secteurs et des niveaux gouvernementaux. La Déclaration met en lumière la contribution du secteur de la santé à la résolution de problèmes complexes que rencontrent les pouvoirs publics.



Organisation
mondiale de la Santé



Government
of South Australia

Réaliser le développement social, économique et environnemental

Une population en bonne santé est indispensable à la réalisation des objectifs de la société. La réduction des inégalités et du gradient social permet d'améliorer la santé et le bien-être de chacun.

Une bonne santé accroît la qualité de vie, améliore la productivité au travail, accroît les capacités d'apprentissage, renforce les familles et les communautés, soutient un habitat et un environnement durables et contribue à la sécurité, à la réduction de la pauvreté et à l'intégration sociale. Or, la hausse des coûts des traitements et des soins sollicités de façon insoutenable les ressources locales et nationales au point de retarder parfois les développements plus larges.

Cette interface entre santé, bien-être et développement économique a été mise à l'avant-plan de l'action politique de tous les pays. De plus en plus, les communautés, les employeurs et les entreprises attendent et exigent une action gouvernementale solide et concertée pour agir sur les déterminants de la santé et du bien être et éviter les doubles emplois et la fragmentation des mesures.

Nécessité d'une action gouvernementale concertée

L'interdépendance des politiques publiques exige une autre forme de gouvernance. Les gouvernements peuvent coordonner l'élaboration de leurs politiques en élaborant des plans stratégiques établissant des objectifs communs, des réponses intégrées et un devoir accru de rendre des comptes pour les services de l'État. Cela exige un partenariat avec la société civile et le secteur privé.

La santé étant un catalyseur important et les problèmes de santé un obstacle à la réalisation des politiques, le secteur de la santé doit systématiquement associer l'ensemble des secteurs gouvernementaux afin qu'ils prennent en compte les aspects de leurs activités qui touchent à la santé et au bien-être. Le secteur de la santé peut apporter un appui aux autres secteurs en les aidant activement à élaborer leurs politiques et à réaliser leurs buts.

Pour favoriser la santé et le bien-être, les gouvernements ont besoin de processus institutionnels qui privilégient la résolution intersectorielle des problèmes et s'attaquent au déséquilibre des pouvoirs. Cela suppose un leadership, un mandat, des incitations, un engagement budgétaire et des mécanismes durables pour aider les organismes gouvernementaux à travailler de façon concertée à des solutions intégrées.

L'approche d'intégration de la santé dans toutes les politiques

L'approche décrite ci-dessus – l'intégration de la santé dans toutes les politiques – a été mise au point et testée dans plusieurs pays. Elle a pour but d'aider les dirigeants et les décideurs à intégrer les considérations de santé, de bien-être et d'équité dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des services.

L'approche d'intégration de la santé dans toutes les politiques est le plus efficace lorsque :

- un mandat clair fait d'une action gouvernementale concertée un impératif ;
- les processus systématiques tiennent compte des interactions entre les divers secteurs ;
- les différents intérêts sont pris en compte ;
- il existe des processus transparents, participatifs et favorisant le devoir de rendre des comptes ;
- des parties prenantes extérieures au gouvernement sont associées ;
- des initiatives intersectorielles pratiques permettent de constituer des partenariats et de favoriser la confiance.

Outils et instruments s'étant avérés utiles aux différents stades du cycle d'élaboration des politiques :

- | | |
|---|--|
| • Comités interministériels et interdépartementaux | • Consultations au niveau de la communauté et « jurys de citoyens » ¹ |
| • Équipes d'action intersectorielle | • Partenariats |
| • Budgets et comptabilité intégrés | • Analyse sous l'angle de la santé ² |
| • Systèmes d'information et d'évaluation transversaux | • Évaluations de l'impact |
| • Mise en commun du personnel | • Cadres législatifs |

Moteurs pour la mise en œuvre de l'approche d'intégration de la santé dans toutes les politiques

La mise en place d'un tel processus nécessite que l'on saisisse les occasions favorables qui se présentent pour changer les mentalités et les cultures décisionnelles et pour promouvoir l'action. Les principaux moteurs à cet égard sont propres à chaque situation et peuvent consister par exemple :

- à créer des alliances et des partenariats solides qui tiennent compte des intérêts mutuels et ont des objectifs communs ;
- à favoriser l'engagement de l'ensemble du gouvernement en associant le chef de gouvernement, le conseil des ministres et/ou le parlement, ainsi que les responsables de l'administration ;
- à mettre en place des processus solides d'élaboration des politiques de haut niveau ;

¹ Citizens' Juries - www.jefferson-center.org/.

² Health Lens Analysis - www.health.sa.gov.au/pehs/HiAP/health-lens.htm.

- à clarifier les responsabilités dans les stratégies, les buts et les objectifs d'ensemble du gouvernement ;
- à assurer une prise de décision concertée et un devoir de rendre des comptes partagé pour les résultats obtenus ;
- à favoriser l'ouverture et des processus consultatifs qui encouragent le soutien par les différentes parties prenantes et la sensibilisation de celles-ci ;
- à encourager l'expérimentation et l'innovation afin de trouver de nouveaux modèles qui intègrent les buts sociaux, économiques et environnementaux ;
- à mettre en commun les ressources intellectuelles, à intégrer les recherches et à mettre en commun les connaissances issues de la pratique ;
- à prévoir des mécanismes de rétroaction de sorte que les progrès puissent être évalués et suivis au plus haut niveau.

Il n'est pas rare qu'un tel processus crée des tensions au sein du gouvernement car des divergences au sujet des valeurs et des divergences d'intérêts peuvent apparaître. On peut résoudre ces questions grâce à un engagement constant et systématique auprès des principaux décideurs.

Rôle nouveau pour le secteur de la santé

Pour promouvoir l'intégration de la santé dans toutes les politiques, le secteur de la santé doit apprendre à travailler en partenariat avec les autres secteurs. Il sera impératif de rechercher ensemble l'innovation au plan des politiques, des mécanismes et des instruments novateurs ainsi que de meilleurs cadres réglementaires. Cela exigera que le secteur de la santé se tourne vers l'extérieur, s'ouvre aux autres et se dote des connaissances, des compétences et du mandat politique nécessaires. Cela passe également par une amélioration de la coordination et par la recherche d'un appui au sein du secteur de la santé lui-même.

Les responsabilités nouvelles des départements de la santé à l'appui de l'intégration de la santé dans toutes les politiques devront notamment consister :

- à bien comprendre les programmes d'action politique et les impératifs administratifs des autres secteurs ;
- à développer les bases de connaissances sur lesquelles reposent les options et stratégies ;
- à apprécier les conséquences pour la santé des différentes options dans le cadre du processus d'élaboration des politiques ;
- à créer des occasions régulières de dialogue et de résolution des problèmes avec les autres secteurs ;
- à évaluer l'efficacité de l'action intersectorielle et de l'élaboration de politiques intégrées ;
- à développer les capacités grâce à des mécanismes, des ressources et un soutien amélioré aux institutions ainsi qu'à un personnel compétent et dévoué ;
- à travailler avec les autres services gouvernementaux pour atteindre leurs buts et, ce faisant, promouvoir la santé et le bien-être.

Prochaines étapes du processus

La Déclaration d'Adélaïde s'inscrit dans un processus global visant à élaborer et à renforcer une approche d'intégration de la santé dans toutes les politiques fondée sur l'équité. Elle contribue à un débat décisif dans lequel sont désormais engagés les États Membres et les Régions de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La Déclaration tient compte de l'expérience déjà acquise par les pays dans la mise en œuvre d'une telle approche.

La Déclaration constitue une contribution précieuse à la Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé qui se tiendra au Brésil en 2011, à la Huitième Conférence mondiale sur la promotion de la santé qui doit se tenir en Finlande en 2013 et aux préparatifs en vue du bilan des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) après 2015.

Contexte et remerciements

La santé est un concept positif qui met l'accent sur les ressources personnelles et sociales ainsi qu'aux capacités physiques. C'est pourquoi la promotion de la santé n'est pas une responsabilité qui incombe au seul secteur de la santé et va au-delà d'un mode de vie sain pour inclure le bien-être et un environnement propice.

La Déclaration d'Adélaïde a été élaborée par les participants à la réunion internationale sur *l'intégration de la santé dans toutes les politiques* tenue à Adélaïde du 13 au 15 avril 2010. Le Gouvernement d'Australie-Méridionale et l'OMS ont invité 100 experts de haut niveau d'un large éventail de secteurs et de pays à examiner la mise en œuvre d'une telle approche. L'objectif principal de la réunion était de faire avancer l'idée en définissant des principes essentiels et des méthodes qui contribuent à l'action pour la santé dans tous les secteurs de l'État et engagent le secteur de la santé à contribuer aux objectifs des autres secteurs.

La réunion de 2010 s'est inspirée du rapport de la Commission OMS des Déterminants sociaux de la Santé 2008 et autres documents importants publiés par l'OIT, l'OCDE, le PNUD, l'ECOSOC, l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale et le Forum économique mondial. Elle s'est également appuyée sur des travaux antérieurs de l'OMS, notamment la Déclaration d'Alma-Ata sur les soins de santé primaires de 1978, la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé de 1986, les Recommandations d'Adélaïde sur une politique publique saine de 1988 et les conférences mondiales ultérieures sur la promotion de la santé, le Consensus de Göteborg sur l'évaluation de l'impact sur la santé de 1999 et la Déclaration de Rome sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques de 2007.

Depuis 2007, le Gouvernement de l'État d'Australie-Méridionale a joué un rôle majeur en encourageant l'échange de connaissances sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques en Australie comme au niveau international. Il a notamment organisé une conférence sur ce sujet en 2007 pour lancer ces travaux, apporté un soutien continu aux organismes centraux et à d'autres organismes d'État, publié du matériel d'information sur les méthodes considérées et organisé une réunion internationale sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques coparrainée par l'OMS en avril 2010.

Exemples d'action gouvernementale concertée

Secteur et enjeux	Interrelations entre santé et bien-être
Économie et emploi	<ul style="list-style-type: none"> La santé de la population favorise la résilience et la croissance économique. Des personnes en meilleure santé peuvent accroître les revenus des ménages, sont plus productives au travail, s'adaptent plus facilement aux changements professionnels et peuvent rester actives plus longtemps. Le travail et les opportunités d'emploi stable améliorent la santé de toutes les personnes dans les différents groupes sociaux.
Sécurité et justice	<ul style="list-style-type: none"> Les taux de violence, de mauvaise santé et de traumatismes augmentent dans les populations dont l'accès à l'alimentation, à l'eau, au logement, aux possibilités de travail et à un système de justice équitable est médiocre. De ce fait, la justice doit alors traiter les conséquences du manque d'accès à ces besoins fondamentaux. La prévalence des troubles mentaux (et des problèmes d'alcool et de drogue connexes) est associée à la violence, à la criminalité et à l'emprisonnement.
Éducation et petite enfance	<ul style="list-style-type: none"> La mauvaise santé des enfants ou de membres de la famille entrave la réussite scolaire, réduisant ainsi les possibilités d'éducation et l'aptitude à résoudre les problèmes de la vie et à saisir les opportunités. La réussite éducative des hommes comme des femmes contribue directement à améliorer la santé et l'aptitude à participer pleinement à une société productive, et à créer des citoyens engagés.
Agriculture et alimentation	<ul style="list-style-type: none"> La sécurité sanitaire des aliments et la sécurité des approvisionnements alimentaires sont renforcées par la prise en considération des aspects sanitaires dans la production des aliments, leur fabrication, leur commercialisation et leur distribution en favorisant la confiance du consommateur et en garantissant des pratiques agricoles plus durables. Une alimentation saine est essentielle à la santé et de bonnes pratiques d'alimentation et de sécurité alimentaire aident à réduire la transmission des maladies de l'animal à l'homme et favorisent des pratiques agricoles ayant un impact positif sur la santé des agriculteurs et des communautés rurales.
Infrastructures, planification et transports	<ul style="list-style-type: none"> Une planification optimale des routes, des moyens de transport et du logement exige que l'on prenne en compte les impacts sur la santé car cela permet de réduire des émissions coûteuses sur le plan environnemental et d'améliorer la capacité des réseaux de transport et leur efficacité pour le déplacement des personnes, des biens et des services. De meilleures possibilités de transport, y compris à pied et à vélo, permettent de constituer des communautés plus sûres et plus agréables à vivre et de réduire la dégradation de l'environnement, en favorisant la santé.
Environnement durable	<ul style="list-style-type: none"> Le meilleur moyen d'optimiser l'utilisation de ressources naturelles et de promouvoir le développement durable est d'avoir recours à des politiques qui agissent sur les modes de consommation de la population, et qui peuvent également promouvoir la santé. Au niveau mondial, le quart des maladies évitables résulte des conditions environnementales dans lesquels vivent les gens.
Logement et services communautaires	<ul style="list-style-type: none"> La conception des logements et la planification des infrastructures qui tiennent compte de la santé et du bien-être (par exemple isolation, ventilation, espaces publics, collecte des ordures, etc.) qui associent la communauté peuvent améliorer la cohésion sociale et soutenir les projets de développement. Des logements bien conçus et accessibles et des services communautaires adéquats ont un effet positif sur les déterminants les plus fondamentaux de la santé pour les personnes et les communautés défavorisées.
Terre et culture	<ul style="list-style-type: none"> Un meilleur accès à la terre peut permettre d'améliorer la santé et le bien-être des populations autochtones car ceux-ci sont spirituellement et culturellement liés à un profond sentiment d'appartenance à un sol et à un pays. L'amélioration de la santé des populations autochtones peut permettre de renforcer les communautés et l'identité culturelle, d'améliorer la participation des citoyens et de favoriser le maintien de la biodiversité.

Citation suggérée : Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques. OMS, Gouvernement d'Australie-Méridionale, Adélaïde, 2010.

Catalogage à la source : Bibliothèque de l'OMS

Déclaration d'Adélaïde sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques : vers une gouvernance partagée en faveur de la santé et du bien-être.

1.Politique sanitaire. 2.Santé publique. 3.Choix d'une politique. 4.Promotion santé - organisation et administration. 5.Programme national santé. I.Organisation mondiale de la Santé. II:Titre: Rapport de la réunion internationale sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques, Adélaïde 2010.

ISBN 978 92 4 259972 5

(Classification NLM : WA 540.1)

© Organisation mondiale de la Santé 2010

Tous droits réservés. Il est possible de se procurer les publications de l'Organisation mondiale de la Santé auprès des Editions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse) (téléphone : +41 22 791 3264 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; adresse électronique : bookorders@who.int). Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées aux Editions de l'OMS, à l'adresse ci-dessus (télécopie : +41 22 791 4806 ; adresse électronique : permissions@who.int).

La présente publication exprime l'opinion collective d'un groupe international d'experts ayant assisté à la réunion internationale sur l'intégration de la santé dans toutes les politiques (Adélaïde, 13-15 avril 2010) et ne correspond pas nécessairement aux décisions ou aux politiques de l'Organisation mondiale de la Santé ou du Gouvernement d'Australie-Méridionale.

Imprimé en Suisse.

